

HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

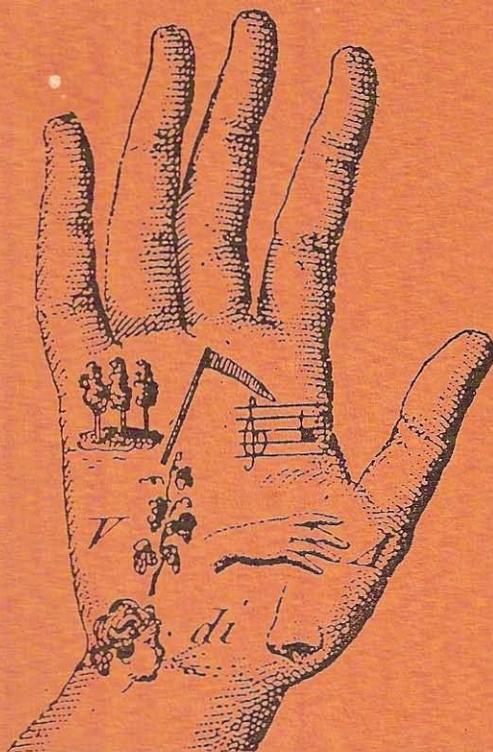
CHANGEMENTS

Hors-Texte est né à l'Ecole de bibliothécaires. C'est à l'issue de l'Assemblée générale du mois de mars 1979 qu'Alain Jaquesson lança l'idée d'un bulletin que l'AGBD pourrait publier.

Le premier numéro paraissait en novembre de la même année.

Un comité de rédaction s'était constitué qui réunissait six membres. Si son nombre n'a jamais varié, il a subi au cours des ans quelques remaniements. Changements inévitables qui ne sont pas intervenus par suite

page 3

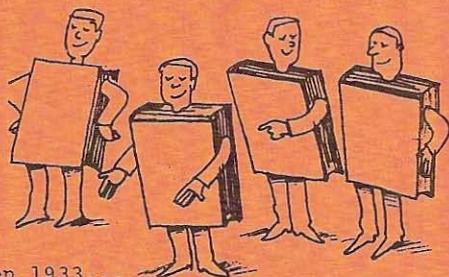


No 19

Novembre 1985

Genève

Ce qu'ils ont dit



à FLACHSENFINGEN en Allemagne, en 1933...

Les deux militants s'attardent à présent dans le coin de lecture. Ils n'ouvrent pas les périodiques, mais s'arrêtent uniquement aux titres, et les commentent longuement. Franz s'attend à recevoir dans les prochains mois un flot de publications nazies.

On pousse la porte.

Les deux hommes replacent les publications sur leurs présentoirs et s'attachent aux pas du client. Ils observent les manipulations du bibliothécaire. Dès que les formalités de restitution sont terminées, ils s'approchent du comptoir à leur tour et, par la bouche de l'aîné seulement, posent une nouvelle série de questions.

— Ce fichier-là, c'est celui de vos lecteurs ?

— Oui.

Puis, successivement :

— Est-il possible de connaître à tout moment ce qu'ils ont lu ? De dresser, en somme, la carte de leurs goûts ? Ces numéros-là, ce sont bien les numéros d'inventaire des livres sortis ? Et ces chiffres sur la fiche des livres représentent bien vos lecteurs ?

Le donateur paraît abasourdi. Pour vérifier ses craintes, il est allé chercher un volume de Heinrich Heine ; les numéros s'alignent sur plus d'une colonne et demie.

— Impensable !

Le livre lui tombe des mains : il le flanque sur le comptoir ; puis il mène son jeune compagnon par le coude et l'entraîne dehors.

Ernst a lâché sa colle et ses étiquettes.

— Qui étaient ces oiseaux-là ?

— Nos futurs maîtres.

Thierry HAUMONT

Le Conservateur des ombres

Gallimard, 1985



CHANGEMENTS (*Suite de l'éditorial*)

d'on ne sait quel conflit interne, mais à cause des nouvelles charges auxquelles étaient appelés nos collègues. Ce qui ne veut pas dire que nos réunions de travail se déroulaient sur du velours. Dès le départ il a fallu opter entre deux formules: le bulletin d'informations ou la revue de réflexion. Loin d'être inconciliables, ces deux formules se sont fondues en une seule; d'où est sorti Hors-Texte. La revue s'est efforcée d'équilibrer la part qui revenait aux petites informations en les ventilant dans des rubriques adéquates (Allo biblio-bobo, Des livres et des outils, Recherches et avenir, Expo-anim.) avec celles des articles de réflexion.

La difficulté est venue d'ailleurs. Nous savions l'espèce à laquelle nous appartenions peu loquace; pourtant nous flairions derrière cette réserve un fort désir d'expression que nous espérons voir s'épanouir dans nos pages, surtout à l'heure des grandes mutations. En fait, ce fut plus souvent l'heure de la grande muette. Il a fallu déployer des trésors d'imagination pour venir à bout de l'inertie ambiante. A chaque fois, nous nous heurtions au problème des articles à recueillir. La chasse fait sans doute partie du métier de journaliste; mais les gens du comité de rédaction ont d'autres chats à fouetter et par conséquent une disponibilité moins grande. Il n'en reste pas moins que ce travail de prospection nous a valu -et à nos lecteurs du moins nous l'espérons- de belles découvertes. De ce point de vue, la composition du comité avec un représentant pour chaque type de bibliothèque devrait faciliter les contacts. Néanmoins, il nous est arrivé de boucler un numéro dans la consternation générale, faute d'articles de fond. Nous avons donc eu recours à de nouvelles ruses.

La formule des numéros spéciaux centrés sur un thème s'est révélée bénéfique. Ils ont paru au rythme d'un numéro par an:

La femme et le livre (no 3/juin 1980)

Promenade à travers la littérature de jeunesse (no 6/juin 1981)

Les bibliothèques internationales (no 9/juin 1982)

La bibliophilie (no 12/juin 1983)

De même, le lancement d'une enquête sous forme de questionnaire sur *Nos habitudes de lecture* (no 14/mars 1984) aura suscité un regain d'intérêt.

Il faut assister à nos séances de bouclage d'un numéro.

La maquette qui se monte dans la fébrilité des veilles d'élection, le choix des illustrations et de la couverture, l'établissement du sommaire, la relecture des manuscrits (il convient ici de remercier nos collègues Mesdames Marie Martin et Bernadette Chevallier), l'envoi à l'imprimerie, enfin la mise sous enveloppe. Il nous est arrivé d'organiser deux tables rondes réunissant des bibliothécaires spécialisés en vue d'un numéro spécial. Si même les échos furent rares, nous n'en restions pas moins sur notre faim d'entreprendre le numéro suivant. Les projets ne manquent pas, la profession bouge. Notre premier éditorial affichait une volonté de réactualiser notre profession. Le pari n'a pas toujours été tenu. La pluri-dimensionnalité qui caractérise de plus en plus notre métier devrait nous permettre d'engager de nouveaux paris.

Une revue professionnelle doit pouvoir s'appuyer (outre l'association faïtière dont elle est issue et le groupe de personnes chargées de sa publication) sur une institution. En l'occurrence, une Bibliothèque. Cette bibliothèque offrirait une structure d'accueil et de travail. Si la Bibliothèque municipale de Carouge a progressivement rempli cette fonction, c'est faute de mieux, serait-on tenté de dire. Structure d'accueil et de travail qui

est celle d'un secrétariat et qui comporte les tâches habituellement dévolues à ce genre de service : courrier, abonnements, relations publiques, facturation, dactylographie des articles, maquettes, adressage et envois, relations avec l'imprimeur, etc. Rien n'empêcherait par ailleurs d'envisager un tournus par bibliothèque qui s'étendrait sur trois ou cinq ans; ce qui permettrait de renouveler le sens et l'esprit de notre revue. Trop de revues professionnelles se cantonnent dans une auto-satisfaction stérile. Il s'agit pour nous de donner à notre profession les moyens techniques et intellectuels de relever les défis que lui lance la société actuelle.

Au moment où plusieurs membres du comité de rédaction se retirent, il serait souhaitable que les grandes bibliothèques, qui ont paru jusqu'ici assez peu concernées par l'entreprise, se préoccupent de Hors-Texte. Elles auraient tout à y gagner.



M. S.

HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de fr. 15.- par an.

Le comité de rédaction est composé de : Isabelle Bellego, Madeleine Duparc, Marie-Christine Garreau, Eliane Mendes, Catherine Popa, Micha Sofer et Catherine Stévenin.

Adresse : Rédaction de Hors-Texte, p.a. Bibliothèque de Carouge, 24 rue Jacques-Dalphin, CH - 1227 CAROUGE.

AGBD
Formation continue

Catalogage

L'AGBD organise pour ses membres un cours de catalogage des "non book materials". Donné par Madame Madeleine Duparc, il aura lieu les 14 et 28 novembre, ainsi que les 5 et 12 décembre de 8 à 10 h. le matin (les jeudis), à l'Ecole de bibliothécaires.

Une quinzaine de personnes se sont inscrites pour ce perfectionnement. Il s'agit du troisième et dernier cours de recyclage de catalogage.

Lecture rapide

Lors de notre enquête auprès des membres, nous avons été surpris de constater que beaucoup d'entre eux souhaitaient un cours de lecture rapide. En fait, ce thème venait en tête de liste. Or, la plupart d'entre eux étaient fonctionnaires et avaient donc cette possibilité dans le cadre des cours de perfectionnement du personnel de l'Etat.

Nous sommes intervenus auprès de l'Office du personnel pour savoir s'ils seraient d'accord d'organiser un cours de lecture rapide réservé aux bibliothécaires et auquel pourraient participer les non fonctionnaires. Après un premier contact positif, le projet a été soumis à la direction qui a refusé. Elle ne peut ni se mettre au service d'une association professionnelle, ni accepter des non fonctionnaires. Cependant, si un nombre suffisant de bibliothécaires s'inscrivent, ils seront regroupés dans le même cours.

Si vous travaillez à l'Etat, inscrivez-vous donc dès janvier 1986 au cours de lecture rapide en mentionnant "bibliothécaire" et avec un peu de chance le cours vous sera réservé.

Quant aux autres... nous ne les oublions pas et nous essaierons de trouver une solution satisfaisante.

Le Comité

BIBLIOTHECAIRES D'ICI ET D'AILLEURS

AGBD ET ABS

Formations ABS

Dans une lettre adressée au président de l'ABS, M. Philippe Monnier, l'AGBD a fait part de son inquiétude concernant un programme de formation de bibliothécaires à Lucerne. Le Département de l'instruction publique de Lucerne propose aux enseignants sans poste une formation de "Gemeindebibliothekar" ou de "Schul- und gemeindebibliothekar". Notons que d'autres cantons ont également inscrit une introduction à la profession dans le programme de formation continue des enseignants. L'AGBD demandait à l'ABS si elle participait à de telles formations que nous qualifions de "au rabais".

L'ABS nous a répondu que, fidèle à ses statuts, elle soutenait d'abord les bibliothèques, que de telles formations encourageaient les petites bibliothèques, ce dont elle se félicitait, et enfin qu'il était absurde de penser que des petites bibliothèques puissent toutes engager des diplômés.

Question du comité : dans quelle autre profession peut-on être formé en quelques semaines avec la bénédiction et le concours d'une association professionnelle ?

Assemblée générale à Saint-Gall

Elle avait lieu pour la première fois un vendredi (au lieu du samedi); malgré certaines craintes, les participants étaient aussi nombreux qu'à l'ordinaire : 210 inscrits, dont 70 de Suisse romande et 25 de Genève. Nous sommes heureux de constater que la Suisse romande est donc très bien représentée. Il faut saluer l'effort de l'ABS pour les accueillir : toutes les conférences, ainsi que l'Assemblée générale, bénéficiaient de la traduction simultanée. L'AGBD a écrit à ce propos une lettre de remerciement. Cette formule devrait désormais attirer même les germanophobes les plus récalcitrants.

La forte participation romande est sans nul doute due aussi à la personnalité de M. Philippe Monnier, qui a une fois de plus présidé avec fermeté, humour et sérénité.

Nous étions reçus par l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, qui domine la ville. Hors-Texte vous donne plus loin un aperçu des conférences qui avaient pour thème "Gestion des bibliothèques".

L'Assemblée a élu au comité M. Paul Hess pour remplacer Mme Rita Siegwart auprès de l'organisation du personnel. Elle a accepté une résolution présentée par M. Fernand Donzé, visant à persuader la Confédération de soutenir la Bibliothèque nationale. La BNS a en effet vu ses tâches se multiplier (notamment à cause de l'augmentation des Helvetica) tandis que son personnel va en diminuant. Elle se trouve actuellement dans l'obligation de supprimer l'ouverture du samedi et du mercredi soir. La bibliographie suisse est menacée. Quant à l'automatisation, elle reste évidemment au-dessus de ses moyens. L'ABS fera donc parvenir au Conseil national une résolution rappelant l'importance de la BNS pour la Suisse comme pour l'étranger et demandant qu'on lui donne les moyens de poursuivre sa mission.

Le nouveau programme d'enseignement de l'ABS est déjà très avancé, il sera discuté l'an prochain (Neuchâtel, 11-13 septembre 1986).

A la suite d'un rapport d'une commission de travail, il a été décidé que les "Nouvelles ABS/ASD" seraient dédoublées : un bulletin d'information paraîtra 8 x par an sur format A4, en supplément d'une revue professionnelle (nouvelle formule trimestrielle). Cette publication sera produite par les trois associations : Association des bibliothécaires suisses, association suisse de documentation et Association des archivistes suisses.

Il reste à dire la joie de découvrir Saint-Gall par un délicieux temps d'automne ensoleillé. Une des plus belles bibliothèques baroques d'Europe, une vieille ville animée où les piétons sont rois, des terrasses où il fait bon s'arrêter, tout contribuait à faire de cette rencontre une réussite.

STAGIAIRES ABS

Travail égal - salaire égal
Equivalence de rémunération entre
stagiaires ABS et stagiaires IES
en 3ème année

Le Comité de coordination de la formation ABS à Genève a été plusieurs fois consulté au cours de l'année 1984 par des maîtres de stage qui se heurtaient de plus en plus au verdict de leurs administrateurs de ne pas pouvoir prolonger un stage au-delà des 2 ans et demi (travail de diplôme inclus).

Etant donné que les cours ont lieu à Lausanne de janvier à décembre de chaque année, le stagiaire passe ses examens soit au printemps soit en automne de l'année suivante. Le travail de diplôme s'y ajoute et occupe le stagiaire généralement entre 3 et 6 mois. La durée de la formation est donc souvent proche de trois ans.

Jusqu'ici, les problèmes avaient pu être résolus grâce à la compréhension des administrateurs, mais il fallait beaucoup de démarches pour obtenir cette prolongation nécessaire.

Au début de cette année, le déclic, et cette fois il fallait réagir. La cause : une bibliothécaire formatrice nous avisait qu'il y avait une différence de traitement entre un stagiaire ABS et un stagiaire de l'Ecole de bibliothécaires travaillant ensemble dans sa bibliothèque. En supervisant leur travail de diplôme, il est apparu que l'un le faisait pour Fr. 700. - et l'autre pour Fr. 1000. - !

Madame Lucienne Caillat, présidente de l'AGBD, et moi-même avons alors demandé un entretien à Monsieur Jean-Dominique Rossi, Directeur-adjoint de la Division du personnel du Département de l'Instruction publique, et nous reproduisons ici sa réponse, dont nous sommes très contentes - nous lui exprimons notre vive reconnaissance.

Lettre de Monsieur Rossi

"Madame,

Je me réfère à l'entretien que nous avons eu le 21 mai 1985, auquel assistait Madame L. Caillat.

Après avoir procédé à l'examen des éléments que vous m'avez fournis, s'agissant du plan d'études des stagiaires qui accomplissent leur formation en cours d'emploi auprès de l'ABS [...], je vous indique qu'il est possible, en cas de besoin, et dans le cadre des dispositions de l'art. 130 RSP, d'étendre à 3 ans au maximum la durée des stages ABS.

Il convient toutefois de considérer cette faculté comme tout à fait exceptionnelle, pour les cas où il est vraiment démontré que, pour de bons et justes motifs, le (la) stagiaire n'a pas été en mesure de satisfaire aux exigences relatives à l'obtention du titre professionnel dans un délai de 2 ans et 6 mois.

Dans ce domaine donc, il appartient aux chefs de stage de tout mettre en oeuvre pour que le stagiaire dont ils ont la responsabilité termine ses études dans les délais les plus brefs. C'est d'ailleurs dans son intérêt premier.

S'agissant maintenant de la rémunération, pour éviter des distorsions avec les stagiaires IES, je suis également d'accord que l'on applique aux stagiaires ABS les indemnités correspondant sinon aux années d'études, à tout le moins aux années de stages; en d'autres termes, un stagiaire ABS dont le mandat est renouvelé à la fin de sa 2ème année, pourra percevoir l'indemnité équivalente à celle octroyée en 3ème année d'étude IES".

Mise en garde

A cette occasion, le Comité de coordination vous met - une fois de plus - en garde contre les "engagements sauvages" de stagiaires, les cours de 1986 étant complets. Les inscriptions pour 1987 se font dès maintenant, mais attention, il y a désormais une liste de priorité !

Voici cette liste, établie par la Commission d'examens ABS :

"Pourront suivre les cours, par ordre de priorité :

1. les stagiaires porteurs d'un bac ou d'une maturité, dont c'est la première formation post-scolaire
2. les titulaires d'un diplôme de libraire
3. les employés sans titre universitaire
4. les porteurs d'un titre universitaire.

Un numerus clausus a été fixé à 21 participants, et c'est selon cet ordre prioritaire que le choix des participants sera effectué. De plus, il sera tenu compte d'une équitable répartition selon les besoins de la Suisse romande. Il va sans dire que si le nombre de 21 n'est pas atteint, on admettra toute autre inscription reconnue valable".

Relevons que les employés ne sont pas obligés de suivre les cours (selon les statuts) - ils peuvent se présenter sans autre aux examens après quatre ans de pratique. On sait toutefois la difficulté qu'il y a à se préparer aux examens sans aller aux cours.

Sachez enfin que la Commission d'examens ABS attend novembre avant de confirmer les inscriptions : les employés, qui sont au bas de la liste prioritaire, ne savent donc que deux mois avant les cours s'ils peuvent les suivre ou non. Or, le numerus clausus est souvent déjà atteint bien avant. Il semble donc que, par égard au moins pour l'employeur, qui aménage le poste de travail de façon à ce que l'employé puisse suivre une formation, l'ABS pourrait clore les inscriptions en juin par exemple.

Doris Neuenschwander

Automatisation des bibliothèques : où en sommes-nous ?

Il y a là une question qui appelle à un tour d'horizon et à une mise en évidence des tendances futures. Pierre GAVIN et Hubert VILLARD, les deux coordinateurs du Réseau des bibliothèques utilisant SIBIL, se sont acquittés de cette tâche avec toute la compétence, l'enthousiasme et la préparation infaillible que nous leur connaissons, à l'occasion d'un cours que la Commission de perfectionnement professionnel de l'Association des bibliothécaires suisses a organisé les 2, 9 et 30 mai 1985 à la BCU de Lausanne-Dorigny.

Parmi les quarante participants, beaucoup de collègues venant de bibliothèques où l'automatisation n'est pas encore une réalité quotidienne. C'est quelque peu dommage parce que les deux conférenciers ont adopté une perspective dans laquelle l'automatisation ne s'arrête point à la mécanisation de travaux répétitifs et la mise sur microfiches de catalogues tout à fait traditionnels. En effet, ils nous ont placés devant un défi impliquant la conception même de notre profession.

Selon les conférenciers, nous avons une position à occuper dans cette société post-industrielle qui risque l'étouffement par l'information : "L'écrit devient volatile ; les vérités deviennent biodégradables" (H. Villard). Demain l'information passera (peut-être) directement du producteur au consommateur, le transfert électronique de l'information permettant des économies certaines de ressources naturelles. Rassurante, cette observation "l'information n'est pas connaissance" ? Etre bibliothécaire dans une société informationnelle demande un esprit d'ouverture qui ne se contentera plus de recyclages en matière de catalogage !

Les catalogues en ligne et le public (P. Gavin)

Il n'empêche que nous avons parlé de catalogage à Dorigny, de formats d'enregistrement de notices bibliographiques sur support électronique et d'accès en ligne aux catalogues par le public. Ce public qui en demande d'ailleurs toujours plus : une fois l'ancien catalogue accessible par terminal, il réclame inventaire des articles de périodiques, clés d'accès toujours plus variées et résumés des contenus, voire des textes entiers.

Informatiser c'est aussi rechercher l'interaction avec le lecteur, analyser son comportement et ses besoins. De plus en plus nombreux sont les lecteurs qui ont l'habitude de jeux électroniques, de vidéos, qui utilisent un terminal à l'école, à l'atelier, au bureau. Pourtant, planifier l'accès en ligne pour le public reste une tâche complexe qui recouvre non seulement le choix de terminaux bien adaptés mais aussi la forme du dialogue à entamer, l'affichage des notices, la qualité des références, les méthodes de recherche.

Dès l'abord faudra-t-il de nombreux terminaux permettant des temps de réponse courts. Taper à la machine étant une capacité, faudra-t-il choisir un écran tactile ou un clavier qui présente les lettres par ordre alphabétique ? Le multilinguisme de la clientèle nécessite-t-il des menus en deux ou trois langues ? Le dialogue entre le lecteur et la machine devra donc faire preuve de souplesse et d'intelligence. Des réprobations ("terme illégal", "question erronée") sont en effet des manières peu conviviales de corriger telle faute de frappe ou tel espace sauté. Faudra-t-il donner des chaises aux lecteurs ? Une imprimante (bruyante dans la salle de lecture) ? Et ceux qui attendent leur tour au terminal ? Pourront-ils observer sans gêne telle recherche confidentielle et profiter de renseignements qui ne leur sont point destinés ?

Des recherches ont confirmé que les lecteurs préfèrent des affichages en colonnes aux notices segmentées par des points, tirets et

autres barres obliques. Les abréviations sont irritantes : comment, en effet, deviner que PAUTHM n'est rien d'autre que l'auteur personnel d'une monographie et LANTEX la langue d'un document ? Les modes de recherche demandent une attention toute particulière. "To boolean or not to boolean ?" voilà la question. En effectuant une recherche "par arbre", le lecteur peut s'élancer de branche en branche et atterrir avec confiance à la bonne notice. Mais la recherche booléenne lui permet de combiner dès l'abord plusieurs éléments de recherche. Hélas, le ET ne s'entend pas du tout dans le sens inclusif dans lequel nous l'utilisons habituellement et le OU n'est pas un "entweder - oder". L'accès par clés algorithmiques serait-il une panacée ? Mettez donc les trois premières lettres du premier mot de la formule de recherche et les premières lettres des mots suivants ! "d r o c" vous dirige vers le "droit commercial" aussi bien que vers le "droit canonique". La combinaison de plusieurs modes serait de loin la solution la plus élégante. Voilà que SIBIL se distingue par la complémentarité de ses clés d'accès, ses possibilités de feuilletage rapide, ses notices triées et ses références précises et complètes - trop complètes peut-être pour être affichées telles quelles en ligne devant un public non averti et pressé.

Quoi qu'il en soit, les avantages de l'accès en ligne aux fichiers d'une, voire de plusieurs bibliothèques à la fois, ne se discutent plus :

- l'information est fraîche, à jour : les notices sont disponibles douze heures après la saisie
- l'accès est puissant : outre les traditionnelles recherches sur noms d'auteurs, indices de classification et mots-matières, on peut chercher tous les titres, les mots à l'intérieur de titres et de vedettes-matières, combiner les éléments, etc.
- l'accès est décentralisé : enfin indépendant de la salle de catalogue, plus de distances à parcourir et, hélas, plus d'expéditions en terres inconnues.

Réseaux et techniques nouvelles (H. Villard)

PICA (Pays-Bas), GEAC (Canada), BIBDIA (RFA), GESBIB (France), BASIS (USA), autant de pays, autant de réseaux, autant de systèmes : tout le monde est "branché". Sans oublier OCLC, cette "usine à fiches de catalogue" : deux millions et demi de fiches par semaine ; treize localisations en moyenne par document ; deux dollars par notice repompée ; mais des accès toujours peu développés, pas de COM, pas de recherche booléenne, sans accès aux matières.

Un réseau, c'est un gros ordinateur coûteux auquel on accède par des stations disséminées au moyen de communications téléphoniques chères ? Pas toujours. Des économies sont possibles, surtout si l'on peut choisir entre la commutation à circuits et la commutation de paquets. Lors de transmissions par paquets, les messages envoyés par des terminaux sont découpés au départ et ficelés en petites unités de 128 caractères transmissibles sans aucune perte de temps. Le flux des communications est contrôlé et les différences de vitesse entre émetteurs et récepteurs sont compensées. Une tarification indépendante de la distance devient alors possible : on paie en fonction du volume d'information transmise. Mais il faudra des appareils d'empaquetage et la demande en dépasse encore quelque peu l'offre chez TELEPAC-Suisse.

Les monopoles sont en train d'être grignotés. L'emploi de micro-ordinateurs banalise l'interrogation de fichiers bibliographiques. Les réseaux locaux (LAN) relèvent du domaine privé et n'ont plus besoin des lignes PTT.

Des changements décisifs nous attendent avec l'avènement des réseaux numériques intégrés et le passage généralisé aux fibres optiques. Nous rangerons au placard les MODEM et autres intermédiaires entre transmissions téléphoniques (fréquences) et transmissions numériques. La généralisation des commutateurs temporels numériques à haute densité et à des vitesses de 64 Kbits la seconde permettra un seul

raccordement et l'intégration totale de services couvrant les données alpha-numériques aussi bien que le son et l'image.

En attendant, nous exploiterons les microordinateurs qui se prêtent à plus d'une exploitation en bibliothèque.

A l'intérieur d'un réseau, ils facilitent la gestion décentralisée de fonctions spécifiques telles que le prêt, l'achat ou le catalogage rétrospectif d'anciens fonds. Ce recatalogage peut d'ailleurs être dirigé par un programme pré-établi. Le bibliothécaire n'a qu'à charger la machine avant d'aller se coucher et trouver ses notices versées sur une disquette le lendemain à l'aube.

De petites bibliothèques peuvent désormais envisager l'achat d'un microordinateur capable d'assumer la gestion courante de collections limitées. Le répertoire des logiciels de J.E. Rush et le "Software report for libraries" de Nolan ne sont que deux titres parmi d'autres que les spécialistes recommandent à notre attention.

Parmi les techniques nouvelles, le disque magnétique intéresse les bibliothèques à cause de ses capacités supérieures de stockage et ses vitesses d'accès accrues - des facteurs importants vu la croissance constante des bases de données. Le vidéodisque ineffaçable est surtout indiqué pour la conservation longue et sûre de documents iconographiques, mais aussi pour l'archivage et la diffusion de documents textuels. Le disque optique numérique, enfin, se présente en alternative aux catalogues sur microfiches. Opérant sur des écrans déconnectés de l'ordinateur central, ce système supporte bien l'interrogation des fichiers par le grand public.

Nous croyons savoir ce qu'est une base de données. Pas tout à fait. Désormais il faudra en distinguer au moins cinq espèces :

- les bases documentaires (textuelles, factuelles, numériques) qui offrent des services commercialisés et couvrent une multitude de secteurs
- les bases catalographiques qui comprennent des catalogues

collectifs et facilitent ainsi la localisation de documents et leur circulation

- les bases informationnelles qui permettent le feuilletage à distance d'informations et de communications par vidéotex
- les bases de documents primaires qui ne s'arrêtent plus à la diffusion des seules références mais procèdent à l'édition électronique de documents dans certains secteurs spécialisés au moyen de vidéodisques et disques optiques numériques (tel ARTEMIS de la CEE qui diffuse des périodiques)
- les bases de connaissances ou systèmes experts qui vont au-delà de la transmission de références et de textes pour aboutir à une véritable interprétation des informations et l'aide à la décision. Aujourd'hui cette mise en pratique de l'intelligence artificielle ne concerne que des domaines hautement spécialisés (par exemple le droit ou la médecine), mais des perspectives d'application en bibliothèque se dessinent déjà (par exemple : catalogage de données répétitives).

Un peu futuriste que tout cela ? Pas du tout. L'exposé captivant de Pierre GAVIN sur le développement du "Répertoire des périodiques biomédicaux" (RPM) nous a montré comment l'épineux problème de la diffusion de textes d'articles de périodiques peut être résolu. C'est en l'occurrence par Data-Mail dans le prolongement de Data-Star que se communiqueront les commandes de photocopies, par liaison Telex. Dans une étape ultérieure, la "photocopie" à distance prévoit l'affichage d'articles à l'écran et leur versement sur disquette.

Nul besoin d'affirmer que ces journées d'étude ont été un succès. Notons que l'infrastructure mise à disposition par la BCU (terminal dans la salle de conférences, moniteur géant, rétroprojecteur pour textes imprimés, etc.) y a contribué, ainsi que l'ambiance et l'appui gastronomique du Restaurant de Dorigny dont la réputation n'est plus à faire. Récidivons ! Le thème du prochain cours n'est plus à chercher : "A vos claviers ! Le microordinateur dans la bibliothèque".

Hanna NEET

Marie-A. Martin
répond au questionnaire

Marcel
Croust

C'est à la Présidente d'honneur de l'AGBD que nous soumettons aujourd'hui ces questions indiscretes, avec une curiosité tout amicale: quelle image va-t-elle nous donner d'elle-même cette collègue si bien connue des bibliothécaires de Genève et d'ailleurs ? Nul doute qu'elle saura encore nous étonner...

Nul doute aussi que sa liberté retrouvée sera exploitée au mieux, avec un discernement plein de sagesse et une verve réjouissante !

Quel est pour vous le signe distinctif des bibliothécaires ?
L'espoir en un avenir meilleur

Dans quelle bibliothèque auriez-vous aimé travailler ?
La Bibliothèque Jacques Doucet

Votre qualité préférée chez le bibliothécaire ?
La compétence et l'humour

Votre qualité préférée chez la bibliothécaire ?
La compétence et l'humour

Vos éditeurs préférés ?
Ceux qui n'exigeraient pas des poètes qu'ils éditent à compte d'auteur

Vos collections préférées ?
Les introuvables, NRF Poésie, La Bibliothèque rose (ancienne série)

Votre papier préféré ?
Le papier marbré

Votre format de livre préféré ?
Celui qui permet au livre d'être un fidèle compagnon

Votre reliure préférée ?
Belle et durable

Le caractère d'imprimerie que vous appréciez le plus ?
Le plus lisible

Quel écrivain auriez-vous aimé être ?
Paul Valéry

Mon principal défaut ?
L'impatience et son corollaire, la rapidité, dont l'excès est souvent néfaste

Votre occupation préférée ?

Ce singulier est bien gênant. Je choisis... la lecture

Le prix littéraire que vous admirez le plus ?

Celui qui serait indiscutablement mérité, mais existe-t-il ?

Quel évènement a décidé de votre métier de bibliothécaire ?

Un "pépin" qui m'a privée de l'espoir d'études universitaires, et l'amour du papier sous toutes ses formes

Et si vous n'aviez pas été bibliothécaire, quel métier auriez-vous choisi ?

Caricaturiste (si le dessin était mon fort !)

Quelle encyclopédie préférez-vous ?

Aucune, mon goût va aux dictionnaires

Quel est pour vous le comble du bonheur bibliothéconomique ?

Une recherche menée à son terme

Quelle est pour vous la principale conquête des bibliothèques ?

L'ISBD (que puis-je dire d'autre ?)

Leur plus grave échec ?

Le manque d'imagination

Que représente pour vous une fiche ?

Un "support de l'information" en voie de disparition

A quel autre usage l'avez-vous déjà employée ?

Si elle est vierge, aucun; dans le cas contraire, les usages du verso sont innombrables

Quelle activité autre que bibliothéconomique auriez-vous souhaité voir dans une bibliothèque ?

"Que faire en une bibliothèque, à moins que l'on n'y lise"
(Adaptation libre d'une phrase prononcée par Pierre Brasseur dans "Les enfants du paradis")

Quel est le plus grand ennemi des bibliothèques ?

Le bruit

Quel est votre coin préféré dans une bibliothèque ?

En tant que lectrice, le plus tranquille; en tant que bibliothécaire, le plus vivant

Avec quel livre dans la main souhaiteriez-vous mourir ?

Aucun, si la mémoire de textes privilégiés m'est laissée

Etat présent de mon esprit ?

Une merveilleuse disponibilité, au seuil d'une retraite que j'ai l'immodestie de trouver méritée

WANTED



750 AUTEURS

WANTED 750 AUTEURS :

ELABORATION D'UNE DOCUMENTATION
BIOGRAPHIQUE SUR LES AUTEURS LUS
PAR LES ÉLÈVES DU CYCLE D'ORIENTATION

Ce travail a pour origine l'intérêt des bibliothécaires du Cycle d'Orientation pour les auteurs de romans lus par des jeunes de 11 à 16 ans.

Nombreux sont, en effet, les élèves qui cherchent des informations de type biographique, dans le but de compléter les exposés qu'ils présentent sur des romans, ou plus simplement, par curiosité. Or, les auteurs qu'ils apprécient n'ayant pas forcément fait l'objet d'une étude biogra-

phique détaillée ou n'ayant pas acquis une grande notoriété dans le domaine littéraire, il est souvent difficile, pour les bibliothécaires de cette école, de répondre à leur demande, d'autant plus que ces informations, quand elles existent, sont le plus souvent disséminées dans divers catalogues, brochures, ouvrages de référence, préfaces, etc. qu'il est matériellement et temporellement impossible de réunir et de dépouiller dans le cadre du fonctionnement quotidien de ces bibliothèques.

L'Ecole de bibliothécaires de Genève s'est donc vu proposer, comme travail de diplôme, la constitution d'un fonds de dossiers documentaires biographiques sur les auteurs en question, à la bibliothèque du collège de Vuillonnex. Si l'activité principale de ce travail devait être l'élaboration de ces dossiers, il a néanmoins été décidé de créer parallèlement un certain nombre d'"outils" (fichiers, index, listes d'adresses, listes d'ouvrages), dans le but d'aider d'autres bibliothécaires à entreprendre une démarche future similaire.

Pendant cinq mois, Madame Isabelle Hammond-Cramer et moi-même avons recensé et collecté un grand nombre d'informations sur ces 750 auteurs lus au C.O. et choisis au commencement de nos recherches.

Parmi eux ont trouvé place plusieurs dessinateurs et scénaristes de bandes dessinées, la trame narrative d'un tel ouvrage et celle d'un roman étant relativement proches. Notre recherche a commencé par la consultation des documents de base disponibles dans les bibliothèques du Canton. Nous nous sommes ensuite tournés vers l'étranger, en nous adressant plus particulièrement aux maisons d'éditions francophones et à divers organismes touchant de plus ou moins près à la littérature de jeunesse. Enfin, nous avons pris contact personnellement avec une soixantaine d'auteurs, qui nous ont fait la joie de nous répondre fort gentiment. Leurs lettres n'ont pas manqué d'enthousiasmer les élèves. La plupart des documents recueillis ont été dépouillés et copiés au fur et à mesure de notre travail, pour aboutir dans l'un ou l'autre des 46 classeurs mis à disposition de chacun à la bibliothèque de Vuillonex.

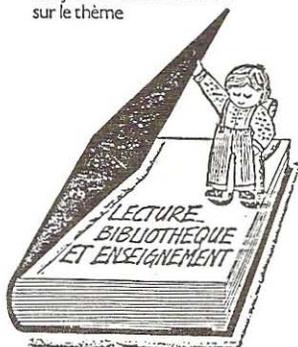
Aujourd'hui, grâce à l'utilisation d'un système de prêt entre bibliothèques, et de par l'effort de remise à jour permanent de Patrick Johner, bibliothécaire à Vuillonex, ce fonds peut être largement diffusé et s'étoffe régulièrement. Je ne peux que m'en réjouir et former des vœux pour qu'il suscite l'intérêt actif de nombreux bibliothécaires.

Françoise Huggel



Dans le cadre de l'Institut d'Etudes Sociales,
l'ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES DE GENEVE
organise, les 20 et 21 novembre 1985
des JOURNEES d'ETUDES
sur le thème

RESUME DU PROGRAMME
DE CES JOURNEES



"Ma profession : conteur :

Conférence d'introduction donnée
par Monsieur Michel TOURNIER,
de l'Académie Goncourt, auteur
de plusieurs romans et nouvelles :
"Le roi des aulnes", "Vendredi
ou les limbes du Pacifique",
"Vendredi ou la vie sauvage",
etc...

"Peut-on enseigner de manière identique,
avec ou sans bibliothèque ?"

Conférence-débat avec Monsieur Olivier MARADAN, enseignant
en littérature de jeunesse à Fribourg.

" Lire pour vivre "

Conférence de clôture par Madame Danielle BOUVET, psycholinguiste, Paris.

Participation à deux des quatre ateliers à choix (lieux de lecture formels et informels, l'importance de la lecture dans le développement de l'enfant, l'élève et recherches documentaires, le livre et la lecture comme incitations à la création).

" Veillées contes "

Avec Madame Ursula TAPPOLET, qui enseigne l'art de conter, à Genève.

Inscription aux deux Journées d'Etudes : Fr. 40.-- (possibilité de ne s'inscrire qu'à l'une ou l'autre des activités proposées).

Les bulletins d'inscription peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Ecole :

Tél. France 194122 20'93'11

Tél. Suisse 022 20'93'11

ou en écrivant à Madame Brigitte GLUTZ-RUEDIN, Ecole de Bibliothécaires, 28, rue Prévost-Martin, 1211 GENEVE 4

Délai d'inscription : 20 octobre 1985.

Retardataires : tout espoir n'est pas perdu, à vos téléphones !

CREATION D'UN FONDS LOCAL GENEVOIS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DES PAQUIS

QU'EST-CE QU'UN FONDS LOCAL ?

La notion de "Fonds local" est étroitement liée à celle de "mémoire locale"; l'homme aspire en effet à retrouver ses origines : il veut savoir d'où lui vient son cadre de vie actuel. Il cherche à s'informer sur la vie passée et présente de sa ville, de sa région et sur les perspectives qui s'offrent à elle. En un mot, il a besoin de comprendre son environnement.

Pour répondre à ses besoins, le fonds local doit mettre à la disposition du public toutes sortes de documents (des livres aux photos de famille en passant par les cartes postales, les cartes géographiques, les affiches, les tracts, les cassettes, etc.) concernant les sujets les plus divers auxquels chacun, dans la ville, la région ou le quartier, peut s'intéresser.

Le fonds local ou régional doit donc embrasser à la fois la géologie, la géographie physique, la faune, la flore, l'histoire, les institutions, l'économie, la vie sociale et religieuse, l'éducation, les moeurs, les arts, les lettres, en bref, tout sujet en rapport avec la région et les habitants.

La réunion de cette documentation s'effectue par des achats, des échanges, des appels au public (dons), ou par une collecte dans les boîtes aux lettres.

En effet il n'existe pas de limites pour ce qui est de la nature des documents à rassembler dans un fonds local : toutes sortes de documents peuvent fournir des informations sur la ville.

Il y aura les écrits, qu'il s'agisse de manuscrits ou d'imprimés. Cette dernière catégorie englobe tous les ouvrages, imprimés sur place ou dans d'autres villes, touchant de près ou de loin à la vie locale, que ce soient des traités, des monographies, des recueils de statistiques, ou même des recueils d'images ou de photographies.

A cela s'ajoutent les "imprimés de ville", les périodiques et les journaux locaux, les plans et les cartes géographiques, les films, les cassettes, les monnaies locales émises à l'occasion de manifestations particulières, etc.

Cette grande diversité de documents pose un problème fondamental lors de la création d'un fonds local, à savoir la coordination au niveau régional entre les diverses bibliothèques et centres de documentation; il est en effet indispensable de savoir qui conserve quoi, car aucun dépôt ne saurait prétendre à l'exhaustivité. C'est donc au responsable de la documentation locale de connaître les ressources des autres établissements afin d'orienter le chercheur vers le centre le mieux à même de le satisfaire.

LE "FONDS LOCAL GENEVOIS" DES PAQUIS

Pour définir les buts de notre fonds local, il a fallu tenir compte des facteurs suivants :

- Le public : sa nature, ses intérêts plus particuliers et ses demandes
- L'existence de documents déjà rassemblés sur place
- L'existence d'autres organismes, tels que les bibliothèques et archives possédant déjà un "fonds" sur Genève.

Ses ressources devaient permettre au fonds local d'apporter une réponse tant à l'étudiant cherchant l'origine du nom d'une rue, qu'au lecteur passionné par l'histoire de Genève, à la grand-mère désireuse de revoir le quartier tel qu'il se présentait à l'époque de sa naissance, ou à l'étranger désireux de découvrir les monuments et les traditions de la ville et du canton.

Il est évident que le fonds local genevois connaît des limites bien précises, imposées par le temps et l'argent à disposition, ainsi que par la nature des objectifs recherchés, le fonds ne vise nullement l'exhaustivité; son premier objectif est d'offrir "un tout petit échantillon". En effet, au vu du nombre d'institutions, d'associations, d'écoles etc., et au vu de la multitude et de la diversité de documents traitant de ces sujets, l'idée

même de créer aujourd'hui un fonds réunissant toutes les informations sur Genève paraît d'une ambition déraisonnable, d'autant plus que le dépôt légal à la Bibliothèque publique et universitaire et les Archives de l'Etat permettent d'assurer la conservation du patrimoine culturel genevois.

Pourquoi alors créer un fonds de plus qui rassemble de la documentation sur la ville ? Simplement parce qu'une grande partie du public n'ose pas forcément aller aux Archives ou à la Bibliothèque publique et universitaire pour obtenir un renseignement; il est heureux de pouvoir satisfaire sa curiosité grâce à sa bibliothèque de quartier; il sera ainsi peut-être plus stimulé par ce qui se passe dans sa ville.

Le Fonds local des Pâquis rassemble aujourd'hui 600 ouvrages et 1'100 articles de presse concernant Genève. Une grande partie des ouvrages se trouvaient déjà sur place, mais il a fallu les cataloguer ou recataloguer; l'accroissement du fonds a été fait par des appels dans la presse, des achats et des dons des succursales. Le dépouillement des journaux avait été commencé il y a trois ans de façon irrégulière; il se continue quotidiennement depuis 1984. Nous possédons actuellement, en ce qui concerne les documents iconographiques, des affiches, des cartes postales et des photos qui illustrent ou complètent les dossiers.

Le Fonds occupe une salle indépendante à l'intérieur de la bibliothèque et son contenu ne cesse de s'accroître. Tous les ouvrages ne peuvent être empruntés à cause de leur valeur. Les articles peuvent être photocopiés sur place. La recherche des documents est facilitée par les fichiers alphabétiques : auteurs, titres, biographies et méthodiques des matières; ils recensent les ouvrages ainsi que tous les articles.

Pour mieux faire connaître l'existence du Fonds, il est prévu de présenter régulièrement des petites expositions pour illustrer quelques aspects de son contenu.

Toute personne désireuse de découvrir ce "petit coin" genevois
peut le faire en s'adressant à :

Maura Rebsamen
Bibliothèque des Pâquis
17, rue du Môle
1201 Genève (tél. 32 82 93)

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que tout document
ayant trait à Genève sera le bienvenu dans le Fonds local.

Maura Rebsamen



R. Töpffer

ALLO, BIBLIO, BOBO ...

"Les droits de l'homme dans les livres" et à la Bibliothèque de la Madeleine où une exposition sur ce thème se tient du 23 octobre au 16 novembre. Cette exposition circulera ensuite dans toutes les Bibliothèques de Jeunes du réseau municipal. Durée prévue : un mois environ dans chaque bibliothèque, où aura lieu un débat sur le même thème. Premier débat à la Bibliothèque de la Madeleine le jeudi 7 novembre à 15 h 30. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Françoise Zutter ou à Jacqueline Bochatay.

La Bibliothèque de l'Observatoire de Genève cherche à vendre sa collection de : Trésor de la langue française (Paris, CNRS, 1971-) 10 vol. parus à ce jour de A à L (Los). Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au (022) 55 26 11, Mme E. Stroot.

La Bibliothèque publique et universitaire à travers ses archives : en marge de l'exposition des archives de la BPU organisée cet été à la Salle Lullin, un article de Françoise Pittard (Musées de Genève, no 257, juillet-août 1985) fait revivre "quatre siècles d'histoire au service du livre et de la lecture", du premier catalogue de 1572 au "Registre d'admission" qui continue d'être tenu à jour.

RAPPEL : l'AGBD est à la disposition des personnes qui cherchent un emploi (diffusion de la liste des offres d'emploi, propositions d'échanges, annonces dans Hors-Texte...). Discrétion assurée. S'adresser à : AGBD Offres d'emploi, Case postale 592, 1211 Genève 3.

Paru aux Editions du Cercle de la Librairie : Livres et bibliothèques pour enfants : guide de formation / sous la dir. de Claude-Anne Parmegiani ; avec la collab. (entre autres) de Isabelle Jan et Geneviève Patte ; et bien sûr des ill. de Pef . - (Coll. Bibliothèques)

Deux autres nouveautés à ne pas manquer :

- Bernard EPIN. Les livres de vos enfants, parlons-en ! Messidor/La Farandole, 1985
- Jacqueline HELD. Connaître et choisir les livres pour enfants. Hachette, 1985.

AROLE

Le No 2 de PAROLE a paru fin septembre (sous une forme plus maniable que le premier numéro, ouf !). On pourra y lire notamment un article signé C. Corthésy et J. Jeanhenry sur les adolescents et la lecture, ainsi que le récit, par Christiane Sigel, de l'expérience Roullivres.

Les Journées d'AROLE feront l'objet d'un compte-rendu détaillé dans le No 3 d'AROLE, prévu pour fin 85-début 86.

AS-TU LU ? No 4 paraîtra pour la Semaine suisse du livre pour enfants (16-23 novembre 1985)



Changements	1
Ce qu'ils ont dit	2
AGBD : formation continue	6
Bibliothécaires d'ici et d'ailleurs : AGBD et ABS	7
Stagiaires ABS	9
Automatisation des bibliothèques : où en sommes-nous ?	12
Marie Martin répond au questionnaire Marcel Proust	18
Wanted : 750 auteurs	20
Journées d'études de l'EBG	22
Création d'un fonds local genevois à la Bibliothèque municipale des Pâquis	23
Allô biblio bobo	27

